

La Sentinelle

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 6 pages.

Parti socialiste neuchâtelois

Congrès extraordinaire

Dimanche 26 novembre, à 10 h. du matin

à l'Hôtel de la Gare, à CORCELLES

Ordre du jour:

Elections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Nous comptons sur une assemblée revêtue
vue l'importance du sujet.

Quelques mots à Renaudel

Très tardivement un article que Renaudel
voulait bien (!) consacrer à «La Sentinelle» et
à son rédacteur, me tombe sous les yeux.
Je ne saurais le laisser passer sans trahir
en quelque sorte la pensée qui nous anime
et celle de Zimmerwald.

Puisque Renaudel a bien voulu transmet-
tre aux lecteurs de l'«Humanité» habitués à
lire, à raisonner, à comprendre, quelques
passages de la «Sentinelle», il aura certaine-
ment la loyauté de leur donner à lire aussi
les quelques notes ci-dessous sans lesquelles
les commentaires qu'il a donnés de nos cita-
tions manqueraient de loyauté.

J'ai déclaré à plusieurs reprises et je
le pense encore à l'heure actuelle malgré
le dernier discours du Chancelier, que le
gouvernement français ne désirait pas le
conflit de 1914. Mais je n'ai jamais déclaré
qu'aucune responsabilité ne pesait sur lui.
Renaudel le sait et en ne citant à ses
lecteurs que la moitié de ma pensée dont il
tait avec soin l'autre moitié il la déforme.
Dans ce même article du 23 octobre, il aurait
dû tirer deux passages pour ne pas tronquer
mon argumentation:

«...nous soutenons que le capitalisme est
la cause profonde de la guerre — Vander-
wilde l'a déclaré à La Chaux-de-Fonds —
et que si tous les Etats n'étaient pas belli-
queux en 1914, tous cependant avaient eu ou
avaient encore une politique d'impérialisme
et de conquête les empêchant d'imiter le
geste de Ponce-Pilate...»

«Tel est le point de vue théorique que
nous avons toujours soutenu et qu'aucun
acte diplomatique, qu'aucun événement histo-
rique ne peut affaiblir (Donc, pas même
le fait que la France en août 1914 ne vou-
lait pas la guerre). Tel est le point de vue
qui empêche tout socialiste de devenir un
collaborateur de la guerre et ne lui per-
met qu'une fonction, belle entre toutes, cel-
le d'artisan de la paix.»

Je préciserais cette déclaration en disant
que si les socialistes ne peuvent empêcher
la guerre ils ne doivent que la «subir» et
avoir une attitude qui leur permette, en tout
lieu et en tout temps de remplir l'admirable
mission dont parlait Jaurès et que dé-
crèterent les Congrès internationaux. Sitôt la
guerre déclarée, les socialistes doivent s'em-
ployer au rétablissement de la paix.

A cet effet, ils ne peuvent ni ne doivent
se placer sur le terrain de l'Union sacrée,
ils ne peuvent ni ne doivent donner des ga-
ges aux forces et aux partis de la bourgeoi-
sie, engager leur responsabilité ou leur li-
berté d'action en se coalisant avec leurs
gouvernements respectifs.

Leur devoir, leur grand et suprême devoir
de socialistes, c'est de donner ouvertement
leur adhésion à toute tentative pacifique,
c'est de tout faire pour que l'Internationale
puisse accomplir son œuvre de fraternité
prolétarienne. Dites-moi, Renaudel, si vous
n'étiez pas d'accord avec ce programme
avant la guerre ou si vous ne l'approuviez
pas. Qu'on relise l'«Humanité» d'aujourd'hui
et que l'on constate contre qui elle déploie le
plus de littérature à la «Homo». On devra
reconnaître que c'est contre des socialistes.

E.-P. G.

Jugé par ses pairs

L'ex-libéral E. Béguin, qui marche dans
la même parabole que R. Comtesse est jugé
assez justement par les libéraux:

«On vote sur les propositions faites par
MM. Béguin d'inscrire une somme de 5000
francs en faveur de l'assurance-vieillesse, et
par Ischer, de fr. 20,000 pour le même ob-
jet. Au moment de passer au vote, M. Bé-
guin déclare se rallier à la proposition
Ischer. M. Clottu stigmatise avec énergie
cette attitude de M. Béguin, qui ne peut
être envisagée que comme un pur battage
électoral. Au vote, c'est la proposition de
fr. 5000 qui obtient la majorité.»

C'est la «Suisse libérale» qui dit cela!

Le général éduqué

Nous avons publié il y a quelques jours
la virulente critique que la «Tagwacht» adres-
sait au général.

On connaît les faits:

La rédaction du journal avait reçu de
militaires au service de nombreuses plain-
tes individuelles; mais elles étaient si vi-
ves à l'égard du haut commandement, qu'on
les mit en quarantaine, dans l'attente d'une
confirmation. Celle-ci vint sous la forme d'une
accusation signée de 55 noms de soldats.
Il n'y avait plus à hésiter; la rédaction fit
son devoir et publia la requête de ses cou-
rageux correspondants.

Celle-ci a trait à des manœuvres qui se
faisaient les 23 et 24 octobre. Un bataillon
devait prendre position défensive. Les hom-
mes avaient reçu l'ordre de creuser des tran-
chées. Par la neige et la pluie ils travail-
lèrent toute la nuit. Le sol était rocheux;
au lever du jour, en dépit des efforts, les
fossés n'étaient pas achevés.

Le général assistait aux manœuvres. Vers
10 heures du matin, il arriva en auto. A
peine descendu de voiture, il adresse aux
soldats citoyens l'aimable salut suivant:

«Paresseux, flemmards, chiens fainéants;
major, ne donnez aux soldats ni à manger,
ni à boire avant que les fossés soient ache-
vés!»

Il ne faut pas hausser les épaules et dire
que ce sont là les petites habitudes des chefs
militaires en général, et du général en par-
ticulier. Non, car 55 soldats ont apposé leur
signature au bas d'un document de protes-
tation, et cela signifie que ces soldats en
ont assez de propos qu'ils admettent peut-
être dans la plaisanterie et venant d'égal à
égal, mais qu'ils ne souffrent pas, et ne
souffriront pas, venant de haut et jaillissant
sur eux comme une insulte. Pas même du
général, et encore moins de lui que de
n'importe quel sous-officier. Puisque c'est lui
qui doit veiller à ce que les soldats soient
traités en hommes, c'est lui aussi qui doit
donner l'exemple. Et l'apostrophe citée plus
haut n'est pas digne d'un chef; elle est
odieuse lorsqu'elle s'adresse à des hommes
qui ont peiné toute une nuit dans la boue.

La «Tagwacht» écrit: «Nous ne doutons
pas que le général Ulrich Wille ne recon-
naisse lui-même le bien-fondé de nos af-
firmations, car la droiture, la franchise, le
respect de la vérité, sont à ses yeux l'es-
sence de l'esprit et de la dignité militaires.
Mais l'affaire n'est pas liquidée pour autant.
Il n'y a ici aucune excuse. Plus le rang est
élevé, plus les exigences sont grandes aussi.
Comment le chef reprendra-t-il les «subor-
donnés s'il s'abandonne lui-même de cette
façon. Il doit être l'exemple pour tous ceux
qui regardent à lui, et s'il ne peut l'être,
alors qu'il s'en aille.»

Telle est l'accusation. Il est bien évident
que la plupart des journaux suisses ne par-
lent qu'avec une certaine retenue confuse
du fait relaté par notre confrère. Toutefois
le manque de tact est relevé ici et là, et
du reste la «Tagwacht» attend que le gé-
néral lui-même prenne la parole... ou la
plume.

Les journaux bourgeois font mine de me-
tre en doute les renseignements, du reste
précis à souhait, fournis par Grimm; ce-
lui-ci en rit, et dit: «On m'aurait déjà mis
quelquefois la main au collet si on avait
pu le faire. Malheureusement je prends mes
mesures pour ne pas parler sans preuves, et
cette fois encore, j'ai par devers moi un
petit arsenal de documents qui me procure
toute l'assurance et toute la tranquillité d'es-
prit nécessaires.»

«On en reparlera.»

Appréciation suspecte

Les «Münchener Neueste Nachrichten»
écrivent ce qui suit concernant la réponse
du Conseil fédéral aux Alliés. Nos lecteurs
trouveront bien cette appréciation un peu
suspecte:

«Un non catégorique, telle est la réponse
de la Suisse, et l'Entente peut remettre dans
sa poche sa note mielleuse. Les Alliés sont
avertis désormais et savent qu'ils n'arrive-
ront pas à faire avec la Suisse ce qu'ils ont
réussi à faire avec la Grèce et avec la Nor-
vège.»

«Si, après ce refus catégorique aux exi-
gences de la Quadruple-Entente, d'autres
pourparlers surviennent entre elle et le gou-
vernement suisse, celui-ci est campé sur une
base solide et saura bien le défendre. En
Allemagne, on se réjouit sincèrement de
constater avec quelle honnêteté et avec quel-
le fermeté la Suisse voisine sait garder ses
droits et sait remplir ses devoirs de neutra-
lité, qui sont parfois difficiles à observer.
Cette attitude de la Suisse se détache bril-
lamment de l'attitude méprisante de ces
pseudo-neutres qu'on a pu observer au cours
de cette guerre, et qui ont compromis pour
jamais le véritable sens du neutralité»

Grand Conseil du canton de Neuchâtel

Séance du 23 novembre, à 8 1/2 h. du matin.

Présidence de M. Paul Mosimann, présid.

Naturalisations

Fritz Bachmann lit le rapport des natura-
lisations. La commission propose au Grand
Conseil d'agréer les naturalisations présen-
tées lesquelles sont au nombre de 12, dont
9 de La Chaux-de-Fonds (M. Bussi, O.
Chodera, J. Girard-Clos, G. Humbert, F.
Mayr, L. Mœnig, G. Poyard, N. Weill, G.
Wirth), une de Travers (Hochdoerffer), une
de Bôle (F. Neumann) et une des Brenets
(G. Seidel).

Contre la quatrième année pédagogique

M. Matthias fait allusion au débat d'hier
et cite entre autre ce qu'a dit M. Otto de
Dardel. Il poursuit: Lorsque une erreur a
été commise, on doit la réparer et l'on ne
doit pas critiquer ceux qui cherchent à la
corriger. Le vote du 3 novembre fut une
faute (!) On ne doit pas centraliser dans
une localité du canton cette quatrième année.
Hier, M. de Dardel a estimé que c'est là
un progrès et que ce compromis s'imposait.
Nous ne sommes pas de son avis. M. Mat-
thias est persuadé que la majorité de la
population du canton n'est pas d'accord avec
cette création. On nous a dit: Ne revenez
pas ici avec cette question, mais usez du
referendum. C'est là la procédure qu'il faut
employer. C'est entendu. Ce referendum se-
ra lancé si le Grand Conseil ne revient pas
sur sa décision, mais il serait de beaucoup
préférable que nous réglions cela aujour-
d'hui car le peuple ne saurait pas discuter
cette question avec toute la courtoisie qui
est observée ici (!!) D'autre part ne pen-
dons pas de temps.

M. A. Piguët estime que le Grand Con-
seil peut remettre ce travail sur le métier.
S'il est utile de revenir sur le vote, pour-
quoi ne le ferions-nous pas? La ques-
tion de la procédure est secondaire, tandis
que le fond de la question est surtout ce
qui doit être envisagé.

Cette décision est une agression brutale
de ceux du Bas contre ceux de la Montagne.
Il parle du recrutement. Ce dernier se trou-
verait en baisse si les élèves devaient se
rendre à Neuchâtel. Il critique l'école cen-
trale unique comme s'il était un expert en ce-
te matière. Il termine en disant qu'on veut
détruire les institutions du Haut.

M. Otto de Dardel dit que Piguët se trom-
pe quand il cause d'agression du Bas contre
la Montagne et proteste contre cette ac-
cusation. Il voudrait savoir si la discussion
est retirée ou pas. Il ne veut pas perdre son
temps si c'est le peuple qui doit se pronon-
cer, c'est-à-dire si la motion est retirée.

M. Quartier-la-Tente dit que le Conseil
d'Etat ne peut accepter cette motion, ne
pouvant être d'accord avec la procédure
qu'on veut introduire aujourd'hui. Quant au
au Grand Conseil, il est libre de prendre
maintenant la décision qu'il veut. Le Con-
seil d'Etat n'aura plus qu'à s'incliner. Il
passe en revue les divers cantons qui n'ont
qu'une école normale unique. Il affirme que
les écoles de districts ne sont pas des sec-
tions pédagogiques. Il est allé dans ces éco-
les, il a dû constater que l'enseignement
est un mélange qui ne peut être heureux
pour nos futurs pédagogues. On prépare de
futurs instituteurs, architectes, médecins, etc.

Il est certain que l'école centrale unique est
l'idéal, mais puisque cet idéal ne peut être
atteint, soyons satisfaits que nous puissions
avoir au moins une quatrième année prati-
que centralisée à Neuchâtel. Cela rendra ser-
vice aux Montagnes qui n'auront pas de
frais à faire pour cette quatrième année.
Il déplore les discussions épiques d'il y a
quelques années, quand on commençait l'exa-
men de la nouvelle loi. Il rompt une lance
contre T. Combe qui a écrit toutes sortes
de choses, jadis, dans la «Gazette de Lau-
sanne». Il parle des bourses et ne com-
prend pas qu'on puisse admettre qu'il est
humiliant de profiter de ces bourses. Il faut,
à ce sujet, avoir une autre notion. Enfin il
désirerait voir qu'il y ait plus d'entente entre
la Montagne et le Bas. En général, dans
notre canton, il semble que l'intérêt du dis-
trict ou de la localité prime toujours l'in-
térêt du canton. C'est infiniment regrettable.

Jules-F. Jacot, du Locle, regrette qu'on
doive revenir sur cette discussion, mais il
voudrait mieux revenir en arrière mainte-
nant plutôt que de lancer un referendum.
Il relève le fait que l'assemblée a ri lorsqu'un
député de l'extrême-gauche (Inaebnit) a dit
que cette question n'était pas suffisamment
étudiée tant paradoxal que cela paraît,
il y a du vrai quand même.

M. Quartier-la-Tente déclare qu'il ferait
son possible avec les autorités scolaires pour
améliorer autant que faire se peut, l'ensei-
gnement pédagogique. On lui a suggéré hier
l'idée de donner un délai de 10 ans (!!!) aux
communes pour s'organiser en vue de faire
donner aux élèves un enseignement unique.

A la votation, la motion est repoussée
par 56 voix contre 23. (M^{re} Bolle a voté
contre la motion).

Exercice des droits politiques (suite)

Le rapporteur indique les modifications ré-
dactionnelles proposées par la commission.
La proposition Schurch, concernant la pri-
vation du droit de vote pour impôt arriéré
reçoit une demi-satisfaction (nous y reveni-
rons).

Concernant la R. P., la commission pro-
pose le système du quotient réduit défendu
par Stroele dans la «Sentinelle», mais avec
attribution du reste à la liste la plus forte.

Les socialistes, par l'organe d'Inaebnit sou-
tiennent le projet Coullery, mais font mi-
norité.

Après un petit discours de M. Guyot,
dont on aurait pu aisément se passer, la loi
est acceptée à une grande majorité.

Interpellation sur le 3 septembre

Notre camarade Schurch, pièces en mains,
établit une contradiction entre les dires du
Conseil d'Etat et ceux du Conseil fédéral.
Aux Chambres fédérales, MM. Muller et
Decoppet ont déclaré que les troupes étaient
entrées à La Chaux-de-Fonds à la demande
du Conseil d'Etat, avec son assentiment pour
le moins. C'est là une contradiction étrange
avec la réclamation du Conseil d'Etat adres-
sée à Berne et dans laquelle on relève le
danger de la présence des troupes. D'un au-
tre côté, le Conseil d'Etat s'est rendu com-
plice des mesures prises par les autorités
fédérales en publiant le décret du 3 septem-
bre.

M. A. Calame refait longuement l'histo-
rique et cherche à dégager la responsabilité
du Conseil d'Etat par cet étrange argument:

Le Conseil fédéral nous donna des ordres
inconstitutionnels, il est vrai, mais en vertu
de ses pleins pouvoirs. Nous devons nous
incliner!

Comment! Berne aurait le droit d'obliger
un gouvernement cantonal à voter un dé-
cret que celui-ci voudrait ne pas prendre?

Schurch déclare n'être pas satisfait par
ces explications et on le comprend. Il ne
peut admettre cette souplesse du Conseil
d'Etat devant les autorités fédérales et conste-
tate que quelqu'un a trompé en cette affaire.
Selon les explications fournies, il apparaît
que ce furent les déclarations faites par
MM. Muller et Decoppet qui n'ont pas ex-
primé la vérité.

Contre les déportations et la traite des blancs

MM. Favarger et V. Tripet développent
les deux motions déposées à ce sujet. Seul
le gouvernement suisse n'a pas protesté con-
tre les déportations du Nord de la France,
a dit M. Favarger. Il faut que le débat de
ce jour ne soit pas platonique mais que no-
tre protestation arrive au pied du trône fé-
déral. La politique de Berne à ce sujet ne
saurait décidément être approuvée.

V. Tripet: La proposition que j'ai l'hon-
neur de vous faire, d'accord avec un très
grand nombre de députés, procède du même
esprit qui a dicté la proposition de M.
Favarger.

Comme les français des départements en-
vahis, les belges sont soumis par le gouver-
nement allemand à un régime inqualifiable,
à un vaste système d'esclavage pur et simple.

En effet, une ordonnance a été affichée
dans toutes les parties de la Belgique qui
se trouvent sous le contrôle du gouver-
neur général. Cette ordonnance est de la
teneur suivante:

«Art. I. — Les personnes aptes au tra-
vail peuvent être forcées à travailler, «même
loin des localités qu'elles habitent», au cas
où elles sont, à la suite du jeu, de l'ivres-
se, de la paresse, etc., à la charge de
tiers personnes.»

«Art. II. — Tout habitant est obligé de
prêter son concours en cas d'accident, «de
danger d'ordre général ou de catastrophe
publique» — même en dehors des localités
qu'il occupe. On peut l'y contraindre en cas
de refus.»

«Art. III. — Quiconque refuse d'exécuter
ou de continuer à exécuter le travail au-
quel il peut être obligé en vertu des articles
I et II sera puni d'un emprisonnement pou-
vant se monter à trois années et d'une amende
de dix mille marks au maximum, au cas
où de nouveaux arrêtés ne fixent pas de
peines plus élevées.»

«Les administrations militaires et les con-
seils de guerre allemands sont compétents.»

Cette ordonnance enlève aux ouvriers qui,
jusqu'à maintenant, avaient pu, grâce aux
comités de secours, refuser de travailler
pour l'invasisseur, cette faculté de résis-
tance passive.

Les dépêches de ces derniers jours, an-
nonçant les déportations en masse, ne per-
mettent plus d'illusions sur la manière en
laquelle cette ordonnance est appliquée.

Les déportations, le travail forcé en Bel-
gique ont été implicitement avoués par le
manifeste von Bissing. A défaut d'autres
preuves, cette mesure porte suffisamment en
elle, d'ailleurs, ce caractère de cruauté ré-
fléchie et implacable qui distingue les actes
du gouvernement allemand. Le doute n'est
plus possible.

Le devoir du Grand Conseil est de souli-

guer par un vote cette indignation que suscite dans le canton tant de barbarie; le peuple neuchâtois l'approuvera unanimement s'il engage le Conseil d'Etat à faire des démarches pour qu'enfin le gouvernement suisse proteste contre cette nouvelle violation du droit des gens.

Il ne faut pas objecter, comme quelques-uns l'ont fait tout bas, que ces protestations sont inutiles. Nul n'a pu mesurer la force de résistance de ces grands mouvements d'indignation publique. Le gouvernement allemand, lui, n'a pas méconnu la puissance de ces impondérables, car il s'est toujours efforcé de donner, des actes de barbarie qu'il faisait commettre, des explications aussi vaines que laborieuses.

Il ne convient pas, en tout cas, que notre gouvernement continue à se replier dans l'attitude de neutralité veule qu'il a adoptée au début de la guerre. Il faut qu'il fasse droit à l'appel du gouvernement belge; la monarchie hollandaise a bien eu ce courage, elle.

Si le gouvernement fédéral, malgré la démarche du Conseil d'Etat neuchâtois, s'obstine, il saura du moins que la politique de neutralité complice ne trouve pas d'approbateurs chez les Neuchâtois.

M. Henri Calame accepte les deux propositions et exprime l'espoir qu'elles recevront à Berne un accueil favorable. Le Grand Conseil les vote à l'unanimité.

M. Mosimann a clôturé la législature par un petit discours de circonstance et la session est close.

Au Grand Conseil bernois

Séance du 23 novembre.

Loi sur les communes (suite). — Ici se place une demande du syndicat évangélique réformé qui demande au Grand Conseil d'introduire dans la loi le «Droit de vote des femmes dans les affaires paroissiales». Cette demande est vigoureusement soutenue par le Directeur des Cultes Burten.

Münch est chargé de présenter le point de vue socialiste qui est favorable à la concession de ce droit de vote, mais qui veut l'étendre et faire de la femme un électeur dans tous les domaines et la placer sur un pied d'égalité avec l'homme.

L'article 95 est adopté avec une modification rédactionnelle. Ainsi les femmes auront le droit de vote en matière paroissiale. C'est le premier pas.

On passe à la discussion de la proposition socialiste, tendant à accorder le droit de vote aux femmes dans tous les domaines. Il n'y aura rien de surprenant pour les lecteurs de la «Sentinelle» quand ils liront que le gouvernement et la commission sont adversaires de la réforme. Après Bühler, c'est le chef des paysans, Jenny, qui veut éviter le débat et propose de renvoyer cette question, de ne pas la mêler à la loi sur les communes, mais de la soumettre spécialement au peuple. Tous les orateurs reconnaissent le travail, l'intelligence, le savoir-faire des femmes. Ils constatent les progrès de l'idée, admettent que ce droit devra être accordé tôt ou tard, mais en saboteurs qu'ils sont, refusent d'entrer dans la voie qui leur est proposée et nous annoncent déjà qu'ils ne consentiront à la réforme pleine et entière que petit à petit. Pour qui sait la valeur de ces paroles au parlement bernois, cela signifie un renvoi de quelques siècles. Statistique en main, Münch montre comment de plus en plus et dans tous les domaines de la vie, le rôle de la femme prend plus d'importance. On nous a fait le reproche de chercher des électeurs en préconisant le droit des femmes. Cela montre l'ignorance absolue de ceux qui nous le font.

Zingg (soc.) montre combien de plus en plus l'esprit réactionnaire du canton de Berne amène les électeurs à désertier les scrutins. Il croit que le moment serait venu de changer ce système et le droit de vote des femmes ne peut que contribuer à faire disparaître cette indifférence.

Müller (soc.) est d'avis que cette question doit être discutée à fond, sans se préoccuper des craintes référendaires qui pourraient compromettre la loi. On a prétendu que ce n'était qu'en Amérique que les femmes avaient le droit de vote; il montre comment des peuples d'une haute culture comme le Danemarck, la Suède, la Norvège et la Finlande l'ont introduit et que c'est une honte pour la Suisse, l'ancienne république, et pour le canton de Berne, de s'être ainsi laissé devancer par ces peuples. La guerre a montré l'importance de la femme. Le groupe socialiste a réuni les signatures nécessaires pour demander sur cette question le vote par appel nominal. Il faut que nous sachions qui est avec nous et qui est contre. Kammernann (radical). — Il n'y a plus de vie de famille là où l'homme et la femme font de la politique (!).

On passe au vote par appel nominal. Le résultat est: pour le droit de vote des femmes: 18 voix; contre: 107 voix.

Typographes en grève militarisés

La motion suivante a été adoptée hier soir par le syndicat des typographes de La Chaux-de-Fonds:

«Inviter le Comité à s'approcher de l'Union Ouvrière de notre ville et du Comité Central pour protester énergiquement, par des manifestations ou par tout autre moyen contre l'ordre de marche envoyé aux typos lausannois; cet ordre de marche est un défi jeté à leurs légitimes revendications pour le renchérissement de la vie.»

Nouveaux engins de guerre allemands

On apprend que les usines de guerre allemandes sont en train de construire des mitrailleuses d'un nouveau type ne pesant pas plus de vingt-quatre livres et pouvant être emportées par un seul homme. Ces mitrailleuses, très perfectionnées, sont placées sur des trépiers fort légers et peuvent être mises en action en quelques instants.

Les mitrailleuses du type 1908, dont le déplacement nécessite deux chevaux, seront désormais transportées par hommes, les chevaux étant affectés au service de l'artillerie légère.

Ils viennent également d'intensifier l'usage des projecteurs. Plusieurs nouvelles sections dites «des projecteurs» ont été récemment formées. Elles se composent de quatre sous-officiers et de seize hommes et font partie de chaque régiment allemand.

Craïova

Craïova, chef-lieu du département roumain de Doli, est la cinquième ville du royaume. Elle compte 45,500 habitants. Elle est à peu près au centre de la riche plaine de la Petite-Valachie, sur la rive gauche du Jiu, à 120 kilomètres à vol d'oiseau d'Orsova, sur la grande ligne qui vient de Transylvanie, traverse la Roumanie et aboutit à Constantza en passant par Bucarest. Malgré l'importance de sa population, elle a conservé l'aspect d'une petite ville de province et ne contient pas d'édifices remarquables; mais c'est un centre agricole où se fait un grand commerce de céréales. Elle est la tête de ligne de l'embranchement de voie ferrée qui mène à Vidin, sur le Danube, à l'extrémité sud-occidentale de la Roumanie; elle se trouve sur la ligne de Bucarest, dont elle est séparée par 180 kilomètres à vol d'oiseau, coupés de rivières qui forment autant d'obstacles à l'invasion ennemie.»

NOUVELLES SUISSES

La grêle après vendange. — On nous annonce de Berne que le Conseil fédéral a décidé définitivement de faire opérer, sur tout le territoire suisse, l'inventaire des stocks de pommes de terre. Le bureau fédéral de statistique a été chargé de ce travail et la section agrarienne de cet office s'est mise immédiatement à l'œuvre.

Le recensement s'opérera de la même façon que celui du bétail.

Les condoléances du Conseil fédéral. — Mercredi matin, à 10 heures, le baron de Gagern, ministre d'Autriche-Hongrie, s'est rendu auprès du président de la Confédération et du chef du Département politique pour leur faire part du décès de l'empereur François-Joseph. Aussitôt après avoir été informé de cette nouvelle, le Conseil fédéral a envoyé au nouveau souverain un télégramme de condoléances. Le ministre de Suisse à Vienne a été chargé télégraphiquement d'exprimer au gouvernement impérial et royal les condoléances du Conseil fédéral et du peuple suisse et de déposer une couronne sur le cercueil du défunt. En outre, le président de la Confédération et le chef du Département politique se sont rendus à la légation d'Autriche-Hongrie pour exprimer personnellement au baron de Gagern les condoléances du Conseil fédéral. En signe de deuil, le drapeau fédéral a été hissé à mi-mât, sur l'aile ouest du Palais fédéral. Il en sera de même le jour des funérailles de l'empereur.

La marée de Hollande. — L'Allemagne a levé il y a quelque temps l'interdiction du transit de la marée hollandaise, qu'elle avait ordonnée au mois d'août, afin d'empêcher les Hollandais de vendre une partie de leurs poissons — le quart — en Angleterre. Mais le résultat a été celui que la Suisse pouvait redouter. Les Hollandais ont livré ce qu'ils ne pouvaient vendre à la Suisse, aux Alliés, qui accaparent désormais le 40 pour cent de la pêche hollandaise.

ARGOVIE. — Exploitations minières. — Le Conseil d'Etat du canton d'Argovie propose au Grand Conseil d'accorder la concession pour 75 ans à la Société de la Birme, à Birmenstorf, disposant d'un capital-actions de 200,000 francs, en vue de sondages et éventuellement de l'exploitation de gisements de magnésie et de sulfate de soude dans les communes de Birmenstorf, Gobenstorf, Windisch, Hausen et Habsburg. Ces sels seraient utilisés sous forme d'eau minérale. La part de l'Etat au produit brut est de 10%. Au bout de 75 ans, l'entreprise deviendra propriété de l'Etat.

ARGOVIE. — Pour les céréales. — Les immenses hangars construits au-dessous de la gare aux marchandises d'Aarau pour emmagasiner le blé de la Confédération sont en partie terminés. Une trentaine de pignons sont rangés côte à côte, offrant abri à environ 10,000 wagons de blé. On a déjà commencé à emmagasiner des céréales.

VAUD. — Le lait manque. — Voici l'ordre du jour voté à l'unanimité par le Conseil communal (législatif) de Lausanne:

«Le Conseil communal de Lausanne, considérant la disette du lait et du beurre, demande par l'entremise de la Municipalité au Conseil fédéral, actuellement l'organisateur de la répartition de ces denrées dans notre contrée, comme dans toute la Suisse, de prendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour parer à cette disette et passer à l'ordre du jour.»

La discussion fut très vive. Notre camarade Naine qui dénonça avec vigueur l'attitude du Conseil fédéral ne plut pas à M. Bersier, mais ne manqua pas d'impressionner assez vivement même les députés bourgeois.

JURA BERNOIS

Parti socialiste du Jura-Sud

Dimanche, 26 novembre, à 2 heures après-midi, au Café fédéral, à Tavannes, assemblée régionale pour les socialistes de la vallée de Tavannes, Moutier et Tramelan.

Pour le vallon de St-Imier, l'assemblée aura lieu à Villeret, à l'hôtel de la Couronne, à 2 heures après-midi.

Comité Directeur.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Aux comités de district du Parti. Nous rappelons aux comités de district que les listes de candidats doivent être déposées à la préfecture au plus tard dimanche soir avant minuit.

Parti socialiste de Neuchâtel-Serrières

Assemblée générale du parti le vendredi 24 novembre 1916 à 8 heures du soir au Grutli.

Ordre du jour: Elections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat.

Camarades, vu l'importance de cette assemblée, nous comptons sur votre présence.

VAL-DE-TRAVERS. — Parti socialiste. — Assemblée générale des électeurs socialistes du Val-de-Travers, à Fleurier, salle du Casino, le samedi 25 novembre, à 8 1/4 h. du soir.

Ordre du jour:

1. Rapport du Président du Comité de district;
2. Elections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Désignation des candidats socialistes du district;
3. Discours du camarade Léon Tripet, candidat théolog.

Tous les électeurs sont instamment priés d'assister à cette assemblée. Les sections sont priées de convoquer personnellement leurs membres.

Le Comité de district.

BUTES. — Parti socialiste. — Assemblée générale, le samedi 25 novembre, à 7 heures du soir au local du Stand.

Ordre du jour: 1. Elections au Grand Conseil. — 2. Divers.

Tous les socialistes sont instamment invités à participer à cette importante séance.

Le Comité.

CERNIER-FONTAINEMELON. — Parti socialiste. — Assemblée générale, samedi, le 25 novembre 1916, à 8 heures du soir, à Cernier, Brasserie de l'Univers.

La présence de tous les membres est indispensable.

GENEVEYS s/COFFRANE. — Ecrasé. — Le nommé Emile Hildebrand, aux Geneveys-sur-Coffrane, abattait du bois dans la forêt, quand il fut pris sous un sapin en le débranchant. Son beau-frère dut couper le sapin en deux pour pouvoir le dégager. Le malheureux est mort mercredi soir à 5 1/2 heures.

Une campagne de dignité

Voici les élections qui approchent. Le parti socialiste a réclaté de la dignité et de la bonne humeur. Des adversaires semblent enfin avoir compris que ce système a du bon. Le parti radical a envoyé aux deux autres partis de la ville une lettre qui le prouve. La section socialiste a répondu avec fermeté et dignité. La «Sentinelle» s'engage à collaborer à l'effort du parti et à tout faire pour que la campagne qui s'ouvre, soit une campagne de dignité.

Voici les lettres en question:

La demande du Parti radical

La Chaux-de-Fonds, 17 novembre.

Au Parti socialiste, section de La Chaux-de-Fonds.

Monsieur le Président et Messieurs,

On a souvent manifesté, dans la population de La Chaux-de-Fonds, du regret de l'acrimonie que revêtent les élections dans les derniers jours des campagnes électorales.

La «Sentinelle» du 14 juillet 1915 s'est faite l'écho de ces regrets à mesure qu'elle publiait ces lignes, sous la plume de son rédacteur politique, M. E.-P. Graber:

«L'âme populaire est malheureusement encore trop peu maîtresse d'elle-même. L'élection idéale, celle que nous devrions pouvoir réaliser, serait une élection sans manifestations de la dernière heure, sans tambour ni fanfares, même sans manifestation dans la rue.»

Dans un but d'apaisement nécessaire au bien de la cité, vu les circonstances pénibles que nous traversons, nous nous permettons de faire nôtres les propositions de votre organe. Nous vous offrons de conclure entre les trois partis politiques de notre ville un arrangement au terme duquel aucune manifestation d'ordre politique n'aura lieu sur la rue les samedi et dimanche 2 et 3 décembre, à savoir: ni distribution de manifestes, ni batteries de tambours, ni cortèges avec ou sans fanfares, ni manifestation dans la rue. En un mot: la liberté aux ci-

toyens d'exprimer leur opinion sans être enervement aux heures du scrutin.

Nous adressons, par ce courrier, copie de notre lettre au Comité de l'Association démocratique libérale.

Dans l'attente de votre prompt réponse favorable, nous vous assurons, Monsieur le Président et Messieurs, de toute notre considération.

Au nom du Comité de l'Association patriotique radicale

(Section de La Chaux-de-Fonds):

Le secrétaire, Le président,
Fritz KUENZLI, A. MATTHIAS.

La réponse du Parti socialiste

La Chaux-de-Fonds, 23 novembre.

Au Parti radical, en ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

Votre lettre du 17 courant nous est bien parvenue; nous nous permettons les quelques remarques suivantes:

Le 14 juillet 1915, notre camarade E.-P. Graber indiquait dans «La Sentinelle» ce que devrait être une élection idéale. Il ajoutait:

«Malheureusement, on n'a rien fait pour donner à l'âme populaire le moyen de se guider avec une certaine sérénité et avec une certaine certitude dans le maquis des arguties, des erreurs, de la duplicité, du jésuitisme, de l'apparence, du mensonge même.»

Pensez-vous qu'en un an les citoyens aient subi une transformation intellectuelle suffisante pour qu'on puisse enfin songer à une «élection idéale»?

Nous ne le pensons pas, et nous le regrettons.

Cependant, nous serons infiniment heureux de nous rapprocher autant que possible de cet idéal.

Nous nous rendons le témoignage que nous avons fait au cours des dernières campagnes un bel effort pour renoncer aux personnalités et pour demeurer de bonne humeur.

Nous n'avons guère été payés en retour. Il nous serait aisé de citer de nombreux passages du «Chaux-de-fonnier» et d'autres journaux, aisé de vous rappeler le faux de la photographie, pour l'établir.

Que les partis radical ou libéral se mettent d'accord avec nous ou pas, nous continuerons à relever ainsi le niveau de nos luttes électorales.

Mieux nous serons suivis par les deux partis bourgeois, plus nous pourrions marcher vite en la voie que nous nous sommes tracée de propos délibéré.

Ce qui nous étonne c'est que vous nous proposez l'épurement en demandant que l'on supprime les moyens les plus légitimes, les moins blessants pour la dignité du citoyen, moyens que nous employons d'ailleurs plus largement que les autres partis.

Supprimer les manifestations dans la rue? Vrai, nous ne pensons pas que ce moyen ait quoi que ce soit de répréhensible.

Supprimer les manifestes en rue?

Nous ne songeons qu'à distribuer notre programme et comme d'habitude ne distribuerons de manifestes le samedi que si nos adversaires nous y obligent en lançant à la dernière heure des «faux» ou des calumnies personnelles.

Même si vous ne nous donnez pas la preuve de votre loyauté en ne recourant qu'à d'honnêtes moyens nous sommes décidés à travailler sans cesse à donner à nos campagnes électorales un caractère de haute dignité.

En résumé nous ne voyons pas qu'il y ait quelque nécessité à un accord. Notre attitude ne dépend pas de celle de nos adversaires.

Ils ont toute liberté d'améliorer leurs moyens de lutte et nous nous réjouissons de leurs efforts en ce domaine.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Comité:

Le Président, Le Secrétaire,
Ls SCHELLING, César GRABER.

Retenue de gain chez les internés

Il ne sera pas fait de retenue sur le gain si celui-ci ne dépasse pas 1 franc par jour; de 1 fr. à 1 fr. 40 le surplus seul est retenu, à partir de 1 fr. 40 le 40% est retenu selon l'ordre formel.

Les pourboires ne sont pas autorisés, ils doivent compter comme gain. Les chefs de secteurs et les coiffeurs doivent, si la chose est possible, et paraît nécessaire, recevoir leur indemnité de la caisse de secteur; ils ne peuvent recevoir de rétributions de la caisse extraordinaire. Les tailleurs et cordonniers seront payés par les caisses de secteurs. En cas d'insuffisance de la caisse de secteur, il me sera fait un rapport.

A l'avenir, les massages seront faits par les internés; les médecins traitants instruiront à cet effet des internés qui travailleront sous leur contrôle. Si un masseur est occupé toute la journée, ou du moins pendant la plus grande partie, il pourra recevoir une rétribution qui ne dépasserait pas 1 franc. Toute note de massage sera refusée.

Neuchâtel, le 20 novembre 1916.

L'officier sanitaire dirigeant la région Jura-Ouest.

(sig.) Lt-col. de POURTALES.

AU PROGRES LA MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

LA CHAUX-DE-FONDS

Administration du journal. — Séance ce soir à 8 h. précises, rue du Parc 103. La présente annonce tient lieu de convocation.

Jeunesse socialiste. — Assemblée générale ce soir nouveau local, Charrière 12, à 8 heures. Présence indispensable de tous les membres.

Organisations ouvrières locales. — Les délégués de toutes les organisations ouvrières sont convoqués pour ce soir à 8 h. 1/2, au Cercle ouvrier; afin de procéder à l'organisation d'un cartel des forces ouvrières.

Commission de la Vente. — Séance samedi soir à 8 h. 1/2, au Cercle ouvrier.

Fanfare pour les élections. — Tous les musiciens disposés à former une fanfare à l'occasion des élections, sont priés de se rencontrer au Cercle ouvrier, dimanche matin à 10 heures pour la première répétition.

Nous comptons sur le concours de nombreux camarades.

Ouvriers Monteurs de Boîtes. — Le groupement des ouvriers monteurs de boîtes aura ce soir vendredi, une importante assemblée générale à l'Amphithéâtre. Il y sera discuté du contrat collectif et de l'allocation pour le renchérissement de la vie. C'est un devoir pour tous les collègues d'assister à cette assemblée qui sera du reste amenable.

Le Comité des Boîtiers.

Le Bureau de la F. O. M. H.

De Part ouvrier (Ça dibidou). — Deux ouvriers, un mécanicien et un remonteur ont créé toute une œuvre théâtrale. Tout ce que notre monde horloger représente de bonne humeur, de gaieté un peu folle, de joie un peu gosse, de philosophie dissimulée derrière quelque amouture, s'y retrouve.

C'est du gavroche chaux-de-fonnier, blagueur, sarcastique parfois, jamais méchant. Et la grande, la belle qualité de tout cela, c'est qu'on y sent le sentiment populaire, qu'on l'a exprimé avec malice, avec les mots savoureux de l'ouvrier.

C'est de l'art, allez, de l'art sans prétention, sans sottise pédanterie, de l'art qui semble s'ignorer.

Et puis il y a des décors, des décors dus à des ouvriers aussi, à Albert Bersot et Marcel Brossard et qui donneront à la scène un éclat inaccoutumé. On en dit en tout cas des merveilles.

Le public lui, se tordra, c'est certain, comme on le fait à l'atelier quand une excellente charge a réussi. Ce ne seront que fusées de rire, mais d'un bon rire de chez nous.

René Blum et William Vuagnier se sont lancés dans la voie de l'art ouvrier, il faut les en remercier et espérer que ça ne dibidouera pas!

Conseil général. — Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil général, du samedi 25 novembre 1916:

1. Rapport du Conseil communal sur la gestion de MM. Bolle et co-signataires, relative aux manifestations publiques;

2. Interpellation de M. Armand Sandoz-Janneret concernant l'administration de l'Orphelinat communal (exploitation de la ferme);

3. Interpellation de M. Georges Dubois au sujet de travaux dans le square de la gare;

4. Motion de MM. Schurch et co-signataires, relative à l'industrie de la pendule.

Sténographie. — L'Union sténographique suisse «Aimé Paris», section de La Chaux-de-Fonds, avise tous les intéressés que le concours pour l'obtention du certificat d'étude à 60 mots, se fera le samedi 25 novembre 1916, à 8 heures du soir, au collège primaire, salle N° 3.

Pour tous renseignements s'adresser à mademoiselle C. Harder, professeur, rue de la Paix-49.

Gymnastique féminine. — La société de gymnastique Ancienne Section de dames a constitué son comité comme suit: président: Arthur Calame; vice-présidente: Ida Neuschwander; secrétaire, Mathilde Schlupp; caissière, Blanche Evard; vice-caissière, Laure Baud; correspondante, Berthe Farny; moniteur, Edouard Berger.

Exposition de peinture. — C'est samedi 25 courant à 2 heures après-midi qu'aura lieu le vernissage de l'Exposition Woog, Zysset, Schwob et Humbert.

Cette exposition comprendra des paysages d'Espagne, de Provence et du Jura, des portraits, des natures mortes et des compositions décoratives prouvant malgré une certaine diversité de tendances, le souci commun de s'approprier à la jeune école française.

Concert. — Après quelques semaines de vacances, la «Chorale» s'est remise courageusement au travail, malgré la difficulté de grouper régulièrement tout son effectif, ensuite de service militaire et des changements apportés dans l'organisation de nos industries; elle a cependant réussi à étudier une série de nouveaux chœurs qu'elle présentera à ses fidèles habitués au concert de dimanche 26 novembre prochain, à 4 heures et demie après-midi, au Temple.

Elle a, en outre, obtenu le privilège de pouvoir assurer la distinguée collaboration d'un soliste de grand talent, M. L. de la Cruz-Frelich, baryton, dont la réputation est depuis longtemps établie.

LA GUERRE

La situation

Calmé sur le front français. Les Allemands ont bombardé le secteur anglais pendant la nuit dernière.

Cinq armées austro-allemandes se déversent sur la Roumanie par les cols des Alpes de Transylvanie. Les dernières nouvelles ne marquent pas de progrès sensibles. Mais l'occupation de Craïova fournit à l'envahisseur un gros butin et entre autres 300 wagons. Cette ville capitale de la petite Valachie, compte 60,000 habitants et se trouve à 200 km. de Bucarest. Les Roumains annoncent qu'ils ont détruit les dépôts de blé. Cependant, toute cette région est riche en bétail et en céréales, ce qui donne à ces opérations militaires une importance spéciale. On sait qu'une armée roumaine se trouve à Orsova, la station frontière bien connue des voyageurs de l'Orient-Express. Pour se sauver, cette armée doit passer entre le Danube et la ligne du chemin de fer tombée dans les mains des Impériaux.

L'élan des Serbes en Macédoine se maintient: nouveau progrès. Dure résistance bulgare dans la boucle de la Cerna.

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Les avions bombardent

Le sous-lieutenant Guynemer a abattu dans la journée d'hier, son vingt-deuxième avion allemand; l'appareil ennemi s'est écrasé sur le sol près de Saint-Christ.

Des avions de bombardement ont lancé, dans la journée du 22, de nombreux projectiles sur les gares et bivouacs du front ennemi de la Somme.

Plusieurs appareils de l'aviation maritime anglaise ont lancé 34 bombes sur les torpilleurs amarrés près des môles de Zebrugge et sur les hangars d'hydravions.

Communiqué allemand

La parole est au canon

Groupe d'armées du prince héritier Rupprecht. — Dans la soirée, l'artillerie ennemie a intensifié son feu des deux côtés de l'Ancre et dans le secteur de Sailly.

Des attaques partielles des Anglais au nord de Gueudecourt, et des Français contre la lisière nord-ouest du bois de St-Pierre-Waast, ont échoué.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

Croix-Rouge bombardée

A part des actions d'artilleries gênées par le mauvais temps, il n'y a eu aucun événement important sur tout le front. Dans la zone de Goritz, l'artillerie ennemie a ouvert le feu sur les campements d'une de nos sections sanitaires, portant cependant visiblement le pavillon neutre. Sept neutres et onze blessés ont été retrouvés sous les décombres.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué allemand

Le butin en Roumanie

Front du prince Léopold de Bavière. — Au sud de Smorgon, des patrouilles russes, qui s'étaient avancées, après un violent feu de préparation, ont été repoussées.

Le temps s'étant éclairci, l'activité de l'artillerie a été plus grande sur différents points entre la Baltique et les Carpathes boisées.

Front du colonel-général archiduc Joseph. — A la frontière orientale de Transylvanie, combats entre détachements en reconnaissance. Les Russes se renforcent dans ce secteur.

La situation n'a pas changé en Valachie. Avec d'autre butin, 300 wagons de chemin de fer sont tombés entre nos mains à Krajova.

Les Roumains coulent leurs chalands sur le Danube. Ils ont détruit le pont de chemin de fer près du village de Doudassu, à l'est de Turn-Severin, ainsi que le pont situé près du village de Korobis. Dans ce dernier village ils ont mis le feu à des dépôts de cartouches.

EN GRÈCE

En ce qui concerne la livraison des munitions le gouvernement grec a transmis une réponse négative à l'Entente, motivant son refus par la neutralité et la crainte d'une émeute populaire.

Dix Crétois de la garde royale sont partis pour Salonique et le bruit court que toute la garde royale va adhérer au mouvement révolutionnaire.

De François-Joseph à Charles VIII

Les funérailles

Suivant les décisions définitives prises au sujet des funérailles de l'empereur François-Joseph, le corps sera transporté lundi soir, suivant le cérémonial prescrit, du château de Schoenbrunn dans l'église paroissiale de la Hofburg.

Le corps sera inhumé dans le caveau de l'église des Capucins.

L'acte d'Etat

Dans la matinée de mercredi, le baron Burian s'est présenté au château de Schoenbrunn pour demander à l'empereur Charles de signer le décret de l'acte d'Etat, dans lequel le monarque exprime sa volonté de monter sur le trône.

La proclamation du nouvel empereur

Après les louanges du règne précédent, Charles VIII parle de la guerre:

C'est dans un temps troublé que je gravis les marches du trône glorieux de mes ancêtres, que mon oncle illustre me légua dans sa gloire intacte. Le but n'est pas encore atteint. L'illusion des ennemis n'est pas encore anéantie, qui pensent, par des attaques continues, pouvoir abattre, ruiner ma monarchie et ses alliés. Je me suis uni avec mes peuples dans ma décision irréductible de continuer le combat jusqu'à ce que soit obtenue une paix qui assure l'existence de ma monarchie et les bases fermes de son développement non troublé. Dans une fière assurance, j'ai la confiance que mon armée héroïque, appuyée sur l'amour patriotique et dévoué de mes peuples, et en fidèle fraternité d'armes avec les armées alliées, continuera, avec l'aide de Dieu, à repousser toutes les attaques de l'ennemi et amènera la conclusion victorieuse de la guerre.»

Il regrette l'entêtement

des ennemis en guerre

«Je veux tout faire pour bannir dans le plus bref délai les horreurs de la guerre et rendre à mes peuples les bénédictions disparues de la paix, aussitôt que le permettront l'honneur de nos armes, les conditions vitales de mes Etats et de leurs fidèles alliés et l'entêtement de nos ennemis.»

Le couronnement

Suivant une dépêche de Londres au «Petit Parisien» la cérémonie du couronnement du nouvel empereur d'Autriche sera ajournée à la fin de la guerre.

LES DÉPÊCHES

Progrès autour de Monastir

PARIS, 23. — (Havas.) — Communiqué officiel:

Lutte d'artillerie intermittente sur l'ensemble du front.

Armée d'Orient. — La lutte se poursuit dans des conditions très dures. Au nord de Monastir l'ennemi qui résiste avec acharnement a reçu des renforts et tente des contre-attaques violentes qui échouent.

Les troupes françaises ont enlevé le 21 au cours d'un brillant assaut le village de Dobromir tandis que les Serbes s'emparaient à notre droite du village Paranovo. 300 prisonniers allemands et bulgares sont restés entre nos mains à la suite de ces actions.

A l'ouest de Monastir les troupes italiennes ont réalisé de nouveaux progrès.

Sur la rive occidentale du Lac Prespa, nous avons progressé jusqu'aux abords de Hortosovo.

Au cours d'un combat aérien un de nos avions a abattu deux appareils ennemis dans le secteur de Drama.

Nos aviateurs ont bombardé des campements ennemis dans la direction de Prilep.

La crise grecque

BERLIN, 23. — L'Allemagne a protesté avec la plus grande énergie auprès de la Grèce et de tous les Etats neutres, ainsi qu'auprès de la France et de l'Angleterre contre l'expulsion du territoire grec de son ministre et des ministres d'Autriche, de Turquie et de Bulgarie.

Les Grecs tirent sur le ministre de Russie

PARIS, 23. — On mande d'Athènes au «Petit Parisien» qu'au cours de son récent voyage à Salonique, le ministre de Russie, prince Demidoff, a essuyé sur la ligne de Larissa le feu de bandes de réservistes. Au retour, le train déraila à la suite d'un acte de malveillance près de Liroti. Il n'y eut aucune victime. Le prince est rentré à Athènes.

Gros incendie à Zurich

ZURICH, 24. — Aux grands magasins Auer, à Zurich, un incendie a éclaté hier soir à 8 heures. Le feu commença dans les dépendances où des milliers de lampes sont en dépôt, et il se propagea rapidement dans tout l'édifice. Avant que les secours n'arrivent, le feu avait déjà atteint les fenêtres d'un bâtiment voisin.

La troupe a été levée pour le maintien de l'ordre.

Une demi-douzaine de pompiers ont été blessés dans la première heure.

Il est inutile de songer à sauver l'édifice. Les dégâts seront énormes.

Soldat tué

SION, 24. — Le soldat Maurice Chalanonnex, en détachement du 30^e d'infanterie, étant monté sur un rocher abrupt, glissa et tomba d'une hauteur de quarante mètres; il fut tué sur le coup.

Le défunt, âgé de 40 ans, laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Recours écartés

LAUSANNE, 24. — Une initiative dans le canton de Bâle avait réuni 3833 signatures contre la réduction des membres du Grand Conseil, 3831 signatures demandaient cette diminution. Il y eut recours au Tribunal fédéral.

Ce recours vient d'être écarté.

Le procès de l'«Indépendance Helvétique»

GENEVE, 24. — (dép. part.) — M. Sadoux, rédacteur et M. Pfeffer, imprimeur de cette feuille ayant fait appel au jugement rendu contre eux, le 16 août dernier, le Tribunal de première instance, présidé par le juge W. Cugnard, a confirmé le premier jugement et a condamné solidairement H. Sadoux et Ed. Pfeffer, à payer au journal «Le Genevois», la somme de 500 francs à titre de dommages-intérêts.

En outre, le jugement sera publié dans cinq journaux suisses, dont deux à Genève, au choix du journal diffamé.

Boucherie SCHWEIZER
Place de l'Hôtel-de-Ville

Bœuf du Pays
extra, ainsi que

Bœuf fumé et salé

Beau gros Veau
1^{re} qualité, depuis 1 fr. 50

Mouton
du pays

CHOUCROUTE
et

PORC salé
WIENERLIS
SOURIÈBE

Tous les Lundis
BOUDIN frais

Escompte Neuchâtelois
On porte à domicile
Téléphone 501 2724

Qui fournirait une montre métal, nière française en Allemagne? Cas intéressant. — S'adresser à la rédaction de la Sentinelle. 2726

BOUCHERIE
Passage du Centre
Tous les mardis et samedis

Boudin frais
Se recommande, SCHEURER.

Essence
de 2732

Vinaigre

Droguerie du Parc

Photographie

ARMAND WERNER

Paix, 58 bis
Téléphone 11.08 2729

Photographies en tous genres. Agrandissements. Travail soigné

Parti Socialiste Loclois

CONFÉRENCE Publique et Contradictoire
au Temple Français

Vendredi 24 novembre, à 8 1/4 h. du soir

Le Socialisme et la Guerre
Le renchérissement de la vie

ORATEURS:

PAUL GOLAY, Rédacteur à Lausanne

PAUL GRABER, Conseiller national

Chacun fera son possible pour y assister; les dames y sont particulièrement invitées. 2703

Décoteur

Poseur de cadrans

Très expérimentés dans leur partie, sont cherchés pour la pièce soignée par

Fabrique Movado

Parc 117-119 P-23724-C. 2700 La Chaux-de-Fonds

Une personne sérieuse prendrait du travail à domicile pour jaugeages de toutes pièces (étant déjà au courant du jaugeage), ou une petite partie d'horlogerie. — Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de La Sentinelle. 2689

Acheveurs

On demande acheveurs pour 13 lignes ancre. On sortirait aussi à domicile. — S'adresser rue du Parc 9 bis, 3^e à gauche. 2707

Remonteur de rouages

pour 13 lignes ancre bonne qualité, et une JEUNE FILLE intelligente pour petits travaux d'horlogerie, sont demandés de suite au comptoir LA RAISON, Paix 3. 2759

Nous cherchons

pour notre atelier de montage

2 Horlogers-Rhabilleurs

Offres écrites avec certificats sont à adresser à

A. Stepani & Co

Atelier de mécanique de précision

Berne

AU GAGNE-PETIT E. Meyer & Co
Place Neuve, 6
Lainage, Corsets, Lingerie.
Literie. Meubles soignés.

Tapissier M.-A. Fehr
Décoration
Rue du Puits 9 1900
Remontage de Meubles et Literie

VISITEUR

pour 13^e ancre, connaissant à fond l'échappement est demandé chez MM. H. Raelson et Cie, Parc, 51. Engagement ou mois ou à l'année. 2738

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 23 novembre 1916

Promesses de mariage. — Pfaffli, Armand-Martin, horloger, et Manthé, Alice-Hélène, sans profession, tous deux Bernois.

Inhumations

Vendredi 24 Novembre 1916, à 1 h.:
M. Dumont, Frédéric-Edouard, 52 ans 4 mois, rue du Parc 87; sans suite.

Mme Georges-Gerber, Elisabeth, 69 ans, rue du Progrès 105; sans suite.

Incinérations:

A 11 h.: Mme Robert-Taubert, Fanny-Wilhelmine, Marie, 61 ans 8 mois, rue du Doubs 141; sans suite; départ à 10 1/2 h.

A 2 h.: Marie-Madeleine Jaquet, 16 ans 4 mois, rue du Doubs 53; sans suite; départ à 1 1/2 h.

Maison Naphtaly

La Chaux-de-Fonds Le Locle

Complets pour hommes, à fr. 40, 45, 50, 60 et 65
Ulster étoffes anglaises, à fr. 35, 40, 45, 50 et 55
Ulster étoffes foncées, qualité extra, à fr. 60 et 65
Pardessus à col velours fr. 45, 50 et 60
Ulster pour jeunes gens et enfants étoffes anglaises fr. 20 à 40
Costumes pour garçons, fr. 12 à 35
Pantalons cotonne, doublés, fr. 8
Pantalons mi-laine, doublés, fr. 12 à 15
Spencers pour hommes, fr. 8 à 22

Maison Naphtaly

La Chaux-de-Fonds Le Locle

Cinéma PALACE

CHAUX-DE-FONDS

Du 24 Novembre

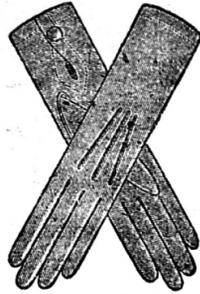
CHAUX-DE-FONDS

Le Mot de l'Énigme

Splendide drame réaliste en 3 parties, par M^{lle} Robinne

2736

Gants



en
Peau
Jersey
Tricots

vous trouvez
chez

Adler

Léopold-Robert 51

Chaux-de-Fonds

Visitez notre vitrine

TEMPLE FRANÇAIS

Portes : 4 h. Dimanche 26 novembre 1916 Concert: 4 1/2 h.

Concert de l'Union Chorale

M. L. de la Cruz-Frœhlich, baryton
M^{me} A. LAMBERT-GENTIL, pianiste
Direction : M. G. Pantillon, prof. P23731 2713

Prix des places : Galeries numérotées, fr. 3.— et 2.— ; Amphithéâtre de face numéroté, fr. 2.50 ; Amphithéâtre de côté, fr. 1.50 ; Parterre de face, fr. 1.— ; Parterre de côté, fr. 0.50.
Billets en vente à l'avance à la **Papeterie-Librairie LA CENTRALE**, Léopold-Robert 31. — Le soir du concert, à la porte de la Tour.

Apollo! Apollo!

Ce soir, au Nouveau Programme

Le Sang | **Les Apaches**
Polonais | **Modernes**

Deux superbes drames réalistes et d'aventures

2735

Exposition de Peinture

de M^{lle} WOOG

et de MM. ZYSSET, SCHWOB, HUMBERT
Grande Salle de l'Hôtel-des-Postes

Du samedi 25 novembre au mardi 5 décembre
Ouverte de 10 h. à midi et de 1 1/2 à 4 1/2 h.

Vernissage, samedi 25 novembre à 2 heures

Boucherie Passage du Centre



Toujours bien assorti dans toutes les viandes fraîches ainsi que

Choucroute 50 ct. Sourière 50 ct.

Porc salé et fumé

Cervelas - Gendarmes - Wienerlis

Service d'Escompte Neuchâtelois 2650

On porte à domicile.

Téléphone 16.95. Se recommande, E. SCHEURER.

Exposition de Chrysanthèmes

Magasin Antoine

64, rue Léopold-Robert, 64

(Ancien local)

2734

Entrée libre Entrée libre

Grand Magasin d'Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

Sœurs JEANNERET

Succ. de Veuve P. JEANNERET

LOCLE Place du Marché LOCLE

L'assortiment p^r les Fêtes de Noël et Nouvel-An est au grand complet

Nous conseillons à notre bonne clientèle et au public en général, dans leur propre intérêt, de ne pas attendre au dernier moment pour les achats de fin d'année, car nous avons encore beaucoup de marchandises n'ayant pas subi de hausse.

2720
Voir les devantures. Escompte neuchâtelois

Apollo! Apollo!

En présentant cette annonce à la Caisse, une réduction de

50%

est accordée aux Deuxièmes et Premières places, le jeudi et le vendredi

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces

100

Fin de Saison

sur tous les

d'escompte

Chapeaux garnis p^r dames et jeunes filles

Formes Feutre, velours et mélusine

Fournitures pour modes

Les articles en série exceptés

Trois séries Réclame

Série I
Chapeaux garnis
Canotiers velours
Petite forme
Très élégant **5⁹⁵**

Série II
Chapeaux garnis
Feutre et velours
Grande forme
Très chic **7⁹⁵**

Série III
Chapeaux garnis
Feutre et velours
Très riche **10⁹⁵**

Choix considérable dans les Dernières Nouveautés parues en

Nouvelles Blouses

Série I
4.90

Série II
5.90

Série III
6.90

2842

Grands Magasins

Julius Brann

La Chaux-de-Fonds

A la Chambre française

Levée de la classe 1918. — Le Comité secret.

Au moment où M. Albert Favre s'appretait à parler, M. Deschanel intervint à son tour, pour faire connaître qu'il était saisi d'une demande de comité secret, dont l'auteur était M. Renaudel.

Cette annonce provoqua un tumulte général, au milieu duquel M. Albert Favre, dressé en bataille à la tribune, réussit difficilement à faire entendre quelques mots.

— J'ai le droit, affirma-t-il, de m'expliquer. Des collègues déposent ici une demande de comité secret après que la parole m'a été donnée. C'est l'étranglement de la minorité! Je proteste avec la dernière énergie et j'en appelle au pays!

M. Pierre Renaudel fit signe au président qu'il retirait sa demande.

M. Albert Favre put alors s'expliquer. — Nous ne sommes pas opposés, dit-il, à une discussion en Comité secret.

Et comme cette déclaration recontra un certain scepticisme sur de nombreux bancs au centre, M. Albert Favre affirma: — Il n'est jamais entré dans la pensée d'aucun de nous qu'aux heures tragiques où nous vivons des préoccupations ministérielles puissent entrer en considération.

Elargissant le débat, M. Albert Favre indiqua qu'au vingt-huitième mois de guerre, le moment lui semblait venu d'envisager dans son ensemble la question des effectifs.

Le député de la Charente-Inférieure entreprit alors la lecture d'un document qu'il avait préparé d'avance.

Les effectifs de l'Entente

Après avoir marqué le caractère défensif de la guerre à laquelle la France a été contrainte et le choc formidable qu'elle dut subir, il résuma les efforts faits par les autres nations alliées pour faire face à l'ennemi. La conclusion de ce travail est la suivante:

— Quand on a fait la récapitulation des effectifs de l'Entente, s'écria-t-il, on constate qu'en Angleterre on a levé un homme sur dix; en Italie un homme sur onze; en Russie un homme sur vingt; en France un homme sur six.

Puis, M. Albert Favre déclara s'étonner que le gouvernement n'apporte aujourd'hui « que des solutions de moindre effort ».

— Au moment, souligna-t-il, où tous les alliés de l'Allemagne mettent en commun leurs ressources, le gouvernement peut-il prétendre que les quelques disponibilités qu'il nous demande pourront peser d'un poids sérieux dans la balance du destin? Si la guerre doit être longue encore, il faut nous préparer à de nouveaux sacrifices. Nous y sommes résolus. Mais il faut qu'il soit entendu que, tenant compte des efforts jusqu'ici faits par nous, la contribution en effectifs des alliés sera suffisamment importante pour diminuer d'autant la nôtre. A situation égale, sacrifices égaux.

Comme M. Albert Favre entend poursuivre sa démonstration, M. Lenoir, député de Reims, lui cria:

— Nos morts vous demandent d'être prudent.

D'ailleurs à la même minute M. Deschanel était saisi d'une nouvelle demande de comité secret. Celle-ci émanait d'un groupe de députés de la droite.

La Chambre, immédiatement consultée, décidait de se réunir en séance privée.

Une suspension de séance suivit. Il était 16 h. 45.

Un quart d'heure après l'assemblée entraînait en comité secret.

Les minoritaires

Après le comité secret qui fut de courte durée la séance publique reprit. La Chambre est au grand complet.

Les minoritaires socialistes, par l'organe de Deguisé déclarent qu'ils voteront contre l'appel et contre le recensement de la classe 1918.

Vote des articles

M. Paul Deschanel donne lecture des articles du projet de loi. L'article premier est ainsi conçu:

« Les tableaux de recensement de la classe 1918 seront dressés, publiés, affichés dans chaque commune, suivant les formes prescrites, de telle manière que l'unique publication qui en sera faite ait lieu au plus tard le troisième dimanche qui suivra la promulgation de la présente loi.

« Le délai d'un mois prévu à l'article 10 de la loi du 21 mars 1905, modifié par l'article 6 de la loi du 7 août 1913, est, par exception, réduit à dix jours. »

Il est adopté, de même que les quatre autres articles.

Sur l'ensemble, plusieurs députés insistent pour s'expliquer.

A gauche, M. Labrousse, député de la Gironde déclare qu'il s'abstiendra parce qu'il considère que certains incidents de séance sont un coup de majorité.

S'agit-il d'incidents qui se seraient produits en comité secret? On ne sait, car M. Labrousse ne va pas plus loin.

A l'extrême gauche, M. Bedouce déclare que, lui aussi, il s'abstiendra.

— Je ne puis pas, dit le député de la Haute-Garonne, m'associer au vote que le gouvernement nous demande parce que les explications nécessaires ne nous ont pas été données. Je ne voudrais pas que le pays crût que les quelques quarts d'heure du comité secret que nous avons tenu nous aient suffisamment éclairés.

Ces manifestations d'extrême gauche amenèrent M. Renaudel à intervenir à son tour.

— Beaucoup de mes amis du parti socialiste et moi, déclare-t-il, voterons pour le recensement de la classe 1918. Nous le voterons parce que le gouvernement nous a déclaré que, dans cette mesure administrative, l'appel de la classe 1918 n'était pas en cause. C'est à ce moment-là que nous devons rendez-vous au gouvernement.

Violents incidents

A cette minute de violents incidents se produisent coup sur coup.

M. Brizon, l'un des trois pèlerins de Kienthal, demande la parole.

— Trancher d'abord, dit-il, puis discuter, c'est à cette triste comédie que nous assistons.

Une première fois M. Paul Deschanel rappelle le député de l'Allier à l'ordre.

M. Brizon insiste. Il est rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

Alors M. Brizon s'adresse au président du conseil:

— A la France de la civilisation et de la liberté, dit-il, M. Briand a substitué la monarchie de guerre. Il préside aujourd'hui aux destinées d'un pays tremblant devant la guerre.

Ces mots sont à peine prononcés qu'un tumulte effroyable secoue l'assemblée.

M. Paul Deschanel prend en main le règlement. Il donne lecture de l'article 61 qui porte que lorsqu'un orateur a été par deux fois rappelé à l'ordre le président est en droit de lui retirer la parole.

Pendant la lecture de l'article 61, M. Brizon crie à plusieurs reprises:

— A bas la guerre!

Les députés socialistes retrouvent leur unité pour protester contre la mesure dont

va être frappé M. Brizon, et M. Renaudel s'écrie:

— Rester silencieux comme au Reichstag, jamais!

M. Brizon, qui est toujours à la tribune, s'explique sur les mots qui ont déclenché le vacarme:

— Je n'ai pas voulu dire « le pays tremblant devant la guerre », j'ai dit « le pays en proie à la guerre ».

Un calme relatif suit. Mais il dure peu. M. Brizon déclare qu'il ne votera pas le projet.

— Nous ne pouvons pas nous prononcer dans la nuit, dit-il. Ce sont ceux qui ont de très grosses fortunes qui, dans tous les pays, sont les responsables de la guerre...

A cette minute, M. Aristide Briand se dresse au banc du gouvernement. Mais déjà M. Paul Deschanel a prévenu le geste du président du conseil.

— Pas un Français, s'écrie-t-il, n'est coupable de la guerre. C'est l'autocratie militaire allemande qui en est seule responsable.

Ces paroles sont soulignées par des applaudissements frénétiques et prolongés.

Et M. Léon Bérard souligne le sentiment quasi général en disant:

— Il est honteux qu'une pareille scène se produise entre deux séances de comité secret!

Mais M. Brizon, toujours à la tribune, de poursuivre au milieu des interruptions:

— Je voterai contre le projet, parce que le président du conseil n'a pas le droit de jeter au feu roulant de la guerre toute une jeune classe.

Une première fois le député socialiste minoritaire est rappelé à la question.

— Je voterai contre le projet, répète-t-il, parce que la classe 1918 servira les buts de guerre non pas de la France, mais...

Une deuxième fois, M. Brizon est rappelé à la question.

M. Brizon persiste.

Alors, M. Paul Deschanel consulte la Chambre:

— Que ceux, dit-il, qui veulent retirer la parole à l'orateur lèvent la main.

A une très grosse majorité, la parole est retirée à M. Brizon. A la contre-épreuve, seuls les députés socialistes votent contre.

A son tour, à gauche, M. Accambray intervient:

— Nous sommes prêts, dit-il, à accorder à la France la classe 1918, mais ce n'est pas à ce gouvernement que nous voulons la donner. Aussi, je m'abstiendrai.

ECHOS

C'est le peuple qui paiera

Du « Petit-Comtois » de Besançon, l'édifiante histoire suivante:

Savez-vous comment encore, à l'heure actuelle, avec quelle largesse, quelle réelle désinvolture on dispose de l'argent? Ecoutez: Ces jours derniers, j'ai passé un simple quart d'heure dans une grande usine de guerre. J'étais assis à trois mètres des services téléphoniques; comme je n'ai pas de plomb dans les oreilles, j'ai bien été forcé d'entendre ce qu'il s'y disait. Ce fut d'abord un gosse de 14 ans qui prit l'appareil:

— Allô! Allô!... M. un tel est-il là?

— Oui, c'est moi. Que voulez-vous?

— Il nous faudrait d'urgence 4.000 «...» dans le genre des derniers fournis. Quel est votre prix?

— Trois francs vingt-cinq centimes.

— Ça va! Envoyez de suite.

Puis vint un autre téléphonéur:

— Allô! Allô!... M. un tel?

— Oui.

Daultey, cerveau d'artiste, original et aventureux, était parti une vingtaine d'années auparavant pour l'Amérique. Depuis, personne n'avait entendu parler de lui... Et, de ce côté, il ne restait aux enfants aucune parenté.

Grâce aux hautes relations de la duchesse et du comte de Vœlberg, Mlle Nouey avait eu également une très prompt réponse de Bombay. Il existait dans cette ville l'acte de décès de Luc Daultey, trouvé assassiné dans un faubourg sans qu'on eût jamais connu l'auteur de ce crime. On recueillit également des renseignements sur sa parfaite honorabilité et celle de sa veuve, très pauvre et très méritante, demeurée sans ressources après l'effondrement de la petite entreprise commerciale que dirigeait M. Daultey.

Mlle Nouey avait reçu cette réponse la veille, et, très perplexe, elle se demandait ce qu'il allait advenir de ces pauvres petits êtres, si délicats au moral et au physique.

Si on voulait pourtant!... Ce lui serait si facile, à elle, Amélie, d'élever ces enfants, si doux, de les entourer d'affection! Personne ne s'apercevrait de leur présence dans les vastes résidences où la duchesse et ses enfants se transportaient selon les saisons.

Ce matin elle avait sondé le terrain et reçu de son amie cette réponse encourageante:

— Mais, je n'y vois pas d'obstacle, je m'associerai même avec joie à cette bonne œuvre... Seulement, il faut que je demande l'avis de Gérard.

Le duc, malgré sa jeunesse, était considéré comme un oracle par sa mère, très fière de ses brillantes facultés, et d'ailleurs voyant en lui le chef de la famille. De ce côté, Mlle Nouey n'était pas sans appréhension, la naturelle générosité du jeune homme étant soumise aux fluctuations d'une

— Il nous faut 7.000 «...». Les avez-vous, mais « subito » et à quel prix?

— Je puis vous les envoyer sous trois jours à 1 fr. 70 pièce.

— Entendu. Livrez au plus tôt!

Enfin, voici un homme d'âge mûr. Avec lui la conversation prit un ton amical, familial.

— Allô! Allô!... C'est toi, un tel, à l'appareil?

— Oui, c'est moi. Comment va? Quelle heureuse nouvelle?

— Voici. La maison X... est en correspondance avec nous pour une grosse affaire de... Je voudrais te faciliter cette affaire, quel est ton prix. Il faudrait de 15.000 à 20.000 pièces...

— Eh bien! tant!

— Ça colle! mon vieux. Note cela ferme et envoie « illico »! A ce soir, s'pas? Nous dinons ensemble?

— Entendu!

Et voilà, comment, en 15 minutes, se sont traités, pour le compte d'une France en deuil et qui se ruine, près de 100.000 francs d'affaires, sans aucun marchandage, sans aucune défense des prix. C'est la princesse qui paye, on s'en fout! Cela crève les yeux!

X.

Le colonel Lourde

Le dépôt du ... régiment d'artillerie recevait dernièrement de source administrative une lettre dont l'adresse était ainsi libellée:

Monsieur le colonel Lourde
commandant le ... régiment d'artillerie

Or, le régiment n'avait pas et n'avait jamais eu de colonel de ce nom.

On demanda des explications, on fit une enquête, on apprit qu'un premier scribe avait écrit: « M. le colonel commandant le ... régiment d'artillerie Lourde, avec une majuscule et qu'un second scribe avait pris Lourde pour le nom du colonel.

On jugea que cet homme était incapable de remplir ses modestes fonctions et pour se débarrasser de lui, on lui donna de l'avancement.

Pertes navales causées par la guerre

Le correspondant du « Temps » à Christiania télégraphie que les pertes totales de la marine norvégienne, par suite d'événements de guerre, s'élevèrent à 156 vapeurs et 59 voiliers jaugeant ensemble 278.000 tonnes et valant 110 millions de couronnes.

Une dépêche de Londres annonce que les pertes en navires de commerce anglais pendant le mois d'octobre sont de 112 navires, avec une jauge totale de 286.000 tonnes. En octobre 1915, les pertes avaient été de 65 navires et 159.000 tonnes et en octobre 1914 de 48 navires et 138.000 tonnes.

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	Fr.	11.974.30
En protestation contre l'obligation d'écouter à Tavannes le sermon fait par l'aumônier du 128	0.80	
D'un groupe de socios qui ne sont pas découragés après les élections de Reconvilier	3.-	
F. R., Parc	—30	
G. B., Parc	—30	
B. A., Parc	—10	
Des jeunes socialistes réunis au nouveau local, à Neuchâtel	8.75	
G. R., Parc	—30	
Un yass chez Feutz, pour un casque à pointe à Jeanneret, par C. F.	—60	
De quelques socios réunis à Cernier	3.50	
Supplément d'abonnement	—30	
		Fr. 11.992.25

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

MAGALI

PAR

M. DELLY

(Suite)

— Mais si, Mademoiselle, dit-elle tranquillement, en tendant la main à Mlle Nouey. Seulement, je ne suis pas aussi expansive que Bella.

— A propos, s'écria vivement Isabel, qu'est-ce que nous a raconté Betsy? Vous avez ramené des enfants, de petits orphelins?

— Des mendians? demanda dédaigneusement Ophelia.

— Mais pas du tout! Asseyez-vous, je vais vous raconter cela.

Ophelia l'écouta d'un air distrait, Isabel exprima une vive pitié et déclara qu'elle voulait voir les enfants.

— Ils sont trop fatigués, trop brisés par leur chagrin, ma chère petite. Aussitôt que possible, je vous les ferai connaître. Vous verrez comme ils sont charmants et distingués.

— Il faudra les garder, Mademoiselle! La petite fille sera mon amie...

— Isabel, une enfant trouvée! s'écria sa cousine avec mépris.

— Ils ne sont pas du tout enfants trouvés, déclara fermement Mlle Nouey. Ils ont un nom, nous savons d'où ils viennent... Ophelia, montrez un

peu plus de mesure et de charité dans votre langage, mon enfant.

Mais la fillette se détourna avec une petite moue dédaigneuse et se mit à feuilleter une revue de modes que Mlle Amélie dut lui enlever des mains en déclarant qu'elle avait mieux à faire que d'exciter sa coquetterie.

Lady Isabel dut attendre quinze jours avant de connaître Magali Daultey. La petite fille se trouva en proie à une fièvre violente, et Mlle Nouey, qui la soigna avec un infatigable dévouement, craignit un moment pour sa vie. Mais la crise fut surmontée. Magali, très affaiblie, put enfin se lever, et, un jour, elle descendit au bras de sa protectrice dans le jardin de l'hôtel de Vœlberg, pour profiter d'un rayon de soleil qui attiédissait l'atmosphère.

Freddy était là aussi, touchant au possible dans son costume noir, avec son délicat visage trop blanc, ses boucles sombres, ses yeux un peu attristés encore, mais où revenait à certains instants un rayon d'enfantine gaieté.

C'était un charmant petit caractère, très aimable, extrêmement affectueux. Déjà, Mlle Nouey éprouvait pour lui une tendresse maternelle. Mais elle se sentait attirée plus encore par cette petite Magali, très aimante, ardemment reconnaissante, dont le regard avait une profondeur singulière, dont le cœur enfantin souffrait, silencieusement mais cruellement, de la perte d'une mère très aimée, de l'abandon absolu où se trouvaient désormais son frère et elle.

Car les recherches en Provence n'avaient fait reconnaître que ceci: les Daultey, originaires d'Arles, appartenaient à une vieille famille de robe, très honorable, dont le dernier survivant, Luc

volonté impérieuse, extrêmement entière, et de caprices tout à fait impossibles à prévoir.

Lentement, Mlle Amélie et Magali firent deux fois le tour de la grande pelouse, suivies par Freddy, puis revinrent à petits pas vers le logis.

Là-bas, au seuil d'une porte vitrée, venaient d'apparaître le jeune duc, puis lady Isabel et lady Ophelia, vêtues de toilettes claires pour une matinée enfantine qui avait lieu cette après-midi à l'ambassade d'Angleterre.

Etait-ce la fatigue de cette courte promenade? ou bien se trouvait-elle intimidée par les regards curieux dirigés vers elle? Toujours est-il que Magali glissa tout à coup, prise de faiblesse. Mlle Nouey la soutint précipitamment...

— Donnez-la moi, Mademoiselle! dit lord Gérard en s'avançant d'un mouvement spontané.

Avec une aisance dont on l'aurait cru incapable sous son apparence élégante et fine, il enleva l'enfant entre ses bras et l'emporta dans le salon où se trouvaient la duchesse et la comtesse de Vœlberg.

Une fois étendue sur un canapé, elle se remit presque aussitôt, et un peu de rougeur monta à ses joues mates en se voyant entourée de ces étrangers. Les paroles bienveillantes des deux dames, le sourire aimable de lady Isabel parurent cependant la mettre un peu à l'aise.

— Elle est laide, cette petite! chuchota lady Ophelia à l'oreille de son cousin qui se tenait debout à quelque distance, appuyé contre la cheminée.

— Oui, plutôt, sauf les yeux qui sont magnifiques. Mais le petit garçon est délicieux... Venez ici, petit.

(A suivre.)

Scala

Société de Gymnastique « Ancienne Section » de Dames

Les personnes qui désirent faire partie de la Société peuvent se faire inscrire le vendredi, dès 8 heures du soir, à la Halle de l'Ecole de Commerce, et auprès du moniteur, M. Edouard Berger, rue du Doubs 7, et auprès du président, rue du Grenier 39 e.
Leçons gratuites. P.23749 2721

Occasion!

Fin de Saison

Rabais du 20 au 30 % sur toutes les formes velours, feutres, fantaisies et fleurs, chapeaux velours pour fillettes et garçons. Liquidation de lainages. Se recommande.

Hélène CHOPARD, modiste
— Sonvilier —

Boucherie Charcuterie

Albert JEANRENAUD
119, Rue du Commerce, 119

Toujours bien assortie en
BŒUF première qualité
VEAU : :
PORC : :
et fine Charcuterie
aux prix du jour

Service d'escompte Neuch.
TÉLÉPHONE 12.24
— On porte à domicile —
2718 Se recommande vivement.

Scala

Groupe des Ouvriers
Monteurs de Boîtes

Importante
ASSEMBLÉE
Générale

Vendredi 24 novembre
à 8 1/4 h. du soir
à l'Amphithéâtre

Café-Restaurant du Chalet
Combe-Grüerlin (Recorne 25)

Tous les Samedis soir
à 7 heures

TRIPES

Vins de premier choix
P-15819-C 2653 Se recommande.

Livres On achète romans populaires tous genres. — Faires offres au magasin Kröpfl, rue du Parc 66. 1978

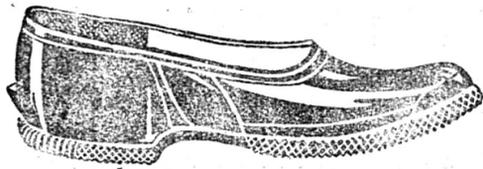
Commune de
Neuchâtel

A teneur de l'article 13 de la Loi sur les élections et sur les votations du 22 novembre 1894, les électeurs sont avisés que le

Registre civique est mis à leur disposition dès ce jour au bureau du recensement (Hôtel municipal). Les électeurs ayant égaré leur carte civique peuvent s'en procurer une nouvelle sans frais. H-5624-N 2593
Neuchâtel, le 19 novembre 1916.
Direction de Police.

Scala

CAOUTCHOUCS



Aux Magasins

Von Arx & Soder

2, Place Neuve, 2

2626

Casino Beau-Séjour, Neuchâtel

Sonntag den 26. November
Kassaeröffnung, 7 Uhr Anfang, 8 Uhr

Abendunterhaltung

gegeben vom
Grütli-Männerchor, Neuenburg
Direktion: Herr ANDRIST

Program
1. Heimwärts, Chor von J. Heim.
2. S' Toggeburger Vreneli, Chor von Ambühl.
De Briefträger vo Hohbüel oder Die Macht der Töne
Es Volksstück i 4 Akte in Zürcher Dialekt, von Fritz MEIER, Zürich.
Eintrittspreis: An der Kassa, 80 Ct.; Vorverkauf, 70 Ct.
Die Billets sind erhältlich bei Coiffeur A. Pietsch und Lokal, Café du Grütli.
TANZ Nach Schluss des Programms TANZ 2719
Zu zahlreichem Besuche ladet höflichst ein Der Grütli-Männerchor.

Boucheries **BELL** Charcuteries
S. A.

Ménagères, si vous voulez sauvegarder vos intérêts, servez-vous dans nos magasins. Vous recevrez de la

Marchandise 1^{re} qualité
aux plus bas prix.

Nous avons exclusivement du bétail suisse de premier choix, et pour le rayon de La Chaux-de-Fonds il est bouchoyé aux abattoirs de la ville. 2601

Tickets d'escompte sur tous nos articles.

Boucherie-Charcuterie, Crêt-Vaillant, 3
LE LOCLE



Viande de Bœuf, Veau et Porc
de première qualité et au plus juste prix.

Bien assorti en Charcuterie
Téléphone 3.58. Timbres-Escompte
2708 Se recommande, Charles KNUTTI.

Combustibles

Branches sèches par stère. . . . fr. 12.—

D. CHAPPUIS

Bureau: Téléph. 3.27 Chantier: Téléph. 4.71

Offre extra avantageuse

Environ 80 dz Caleçons pour hommes, depuis 2.90
Environ 40 dz Camisoles pour hommes, depuis 3.60
Environ 100 dz Chemises couleurs p. homm., dep. 3.75
Environ 50 dz Chemises poreuses, devant fant., d. 4.25
Environ 300 paires Pantalons p. hommes, dep. 4.30
Environ 100 Gilets pour hommes, dep. 3.90
Environ 100 Spencers pour hommes, dep. 8.—
Environ 60 Habillements complets p. hom., d. 45.—
Environ 40 Pardessus, au choix, p. hom., 45.—
Un lot Camisoles pour dames, depuis 2.—
Un lot Caleçons chauds pour dames, depuis 2.40
Un lot Chemises chaudes pour dames, depuis 3.25
Un lot Caleçons sport I. qualité, depuis 5.30
Un lot Tabliers de ménage, depuis 0.95
Un lot Tabliers à bretelles, depuis 1.25
Un lot Fourreaux, depuis 4.25
Un lot Blouses molleton, depuis 2.75
Un lot Blouses laine, depuis 6.50
Un lot Blouses soie, depuis 8.50
Un lot Blouses crêpe de Chine, depuis 14.50

Pantoufles pour dames, depuis 2.50
Pantoufles pour hommes, depuis 2.70
Cafignons pour dames, depuis 5.40
Cafignons pour fillettes, depuis 3.25
Cafignons pour enfants, depuis 3.—
Cafignons pour hommes, depuis 7.40
Souliers feutre, pour dames, depuis 8.50
Souliers velours pour dames, depuis 7.50
Souliers feutre pour hommes, depuis 9.75
Souliers en peau p. dames, dernière forme, dep. 16.50
Souliers en peau p. hommes, forme améric., dep. 18.50
Souliers en peau, pour fillettes et garçons, depuis 9.90
Socques Nos 31-35, à 4.80
Socques Nos 36-42, à 5.30
Socques pour hommes, Nos 40-47, à 8.50
Guêtres noires, deux boucles, à 1.50
Grand choix en fait de Souliers deux teintes, fr. 32.50, 29.50, 25.50, 24.50
Souliers sport pour hommes et dames.

Caoutchoucs russes Grand. 31-36
Fr. 2.75

Caoutchoucs pour Dames
Fr. 4.— et 4.75

Caoutchoucs pour Hommes
Fr. 2.75, 3.75, 4.75

Un lot Jupes pour Dames forme cloche, en loden et cheviotte, teintes gris, gris-fer, bleu marin et noir, depuis 19.50

Un lot Costumes pour Dames, légèrement démodés, au choix 19.50

Environ 150 Robes pour Fillettes de 3 à 14 ans, selon grandeur, depuis 5.50

Environ 150 Pantalons p' Garçons de 3 à 14 ans, en coutil, drap, cheviotte, velours, selon grand., dep. 3.30

Que tout le monde profite au

MAGASIN DE SOLDES ET OCCASIONS

Se recommande, ACHILLE BLOCH, soldeur, de Neuchâtel

seulement 10, Rue Neuve, 10 - La Chaux-de-Fonds

(En face de la Pharmacie Coopérative)

2609

Scala

Boucherie-Charcuterie
J. SCHMIDIGER
Rue de la Balance 12

BŒUF 1^{re} qualité
depuis 1 fr. 40

VEAU
depuis 1 fr. 50

Bien assortie en **PORC**
fumé, Palettes, Filets, Jambons

LAPINS frais

Aluminium, Coutellerie
Articles de Ménage
J. Bachmann
Rue Léopold-Robert 26

Caoutchoucs

Ressemellages avec talon, p. hommes 3.80, p. dames 2.80, garantis indécollables, ouvrage prompt et soigné. Achat de vieux caoutchoucs. — Se recommande, Alexis GATTIN, spécialiste, Serre 2, rez-de-chauss. 2636

Le D^r Perrochet

reprendra ses visites
et ses consultations
à partir du lundi 27 novemb.
P.23733 C 2712

Scala

ELISABETH GRUBER
Succ. de A. DOLLEYRES
Rue du Seyon 14-b - NEUCHÂTEL

Lingerie :: Tabliers
gas :: Chaussettes

Bon violoniste
Bon pianiste

sont demandés. Engagement à l'année. 2679
S'adr. au bureau de La Sentinelle.

Acheveurs

On demande acheveurs pour 13 lignes ancre. On sortirait aussi à domicile. — S'adresser rue du Parc 9 bis, 4^{me} à gauche. 2707

Remonteurs de finissages 13 lig. ancre sont demandés au comptoir rue du Parc 51. — **visiteur** A la même adresse, connaissant à fond la 13^{me} et 10 1/2^{me} ancre est demandé au mois ou à la journée. 2676

Chambre. A louer de suite chambre indépendante chez personnes tranquilles. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 50-a. 2714

A vendre. On offre à vendre une belle brebis noire et blanche, un cabri de cinq mois et plusieurs chèvres portantes, à très bas prix. 2692
S'adr. au bureau de La Sentinelle.

Chien. A vendre un chien danois. — S'adresser chez M. H. Portenier, rue Jaquet-Droz 31. 2683

On demande à acheter 1 lit complet à une personne. 2680
S'adr. au bureau de La Sentinelle.

A vendre deux lits de fer (cage), un pupitre, litres, bouteilles, chopines. — S'adresser rue du Parc 35, 2^{me} à gauche. 2695

A vendre une grande malle, une commode-lavabo, un canapé usagé, un potager à pétrole trois feux, lampes à pétrole, piochards, pelles, râblais et outils de bûcherons. — S'adresser Ronde 41, au 1^{er}. 2690

Scala